|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NATIONS UNIES** | Description: Description: !UNLOGO | |  | Description: E:\Logos\UNESCO (black).jpg | FAO-LOGO |  | **BES** |
|  |  | | | | | **IPBES**/5/5 | |
|  | | [**Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**](http://unterm.un.org/DGAACS/unterm.nsf/WebView/89752D0EE42F5EDF852575EC006B64B1?OpenDocument) | | | | Distr. générale  15 décembre 2016  Français  Original : anglais | |

Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité   
et les services écosystémiques

Cinquième session

Bonn (Allemagne), 7-10 mars 2017

Point 6 c) de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)

Programme de travail de la Plateforme :   
connaissances et données

Travaux sur les connaissances et les données   
(produits 1 d) et 4 b))

Note du secrétariat

Introduction

1. Dans la section II de la décision IPBES-2/5, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques a créé une équipe spéciale sur les connaissances et les données pour la période 2014-2018. Le mandat de l’équipe spéciale est énoncé dans l’annexe III à la décision. Le principal objectif de l’équipe spéciale est de réaliser les produits 1 d) et 4 b) du premier programme de travail.
2. Dans sa décision IPBES-3/1, la Plénière a approuvé le plan de gestion des données et de l’information pour 2015, élaboré par le secrétariat en collaboration avec le Bureau et l’équipe spéciale, qui figure dans l’annexe II à la décision. Elle a également prié le secrétariat de lui présenter, pour information, les plans de gestion des données et informations correspondant à chaque évaluation en cours et d’établir des plans de gestion des données et informations dans le cadre de tout processus ou rapport de cadrage. Les activités à entreprendre en 2016 dans le cadre du plan de gestion des données et de l’information sont énoncées dans l’appendice II à la note du secrétariat faisant le point sur les travaux de l’équipe spéciale sur les connaissances et les données, soumise à la Plénière lors de sa quatrième session (IPBES/4/INF/7).
3. Afin de mettre en œuvre le plan de gestion des données et de l’information en 2016 et de s’acquitter plus efficacement de son mandat, l’équipe spéciale sur les connaissances et les données a créé trois groupes de travail – des sous-groupes de l’équipe spéciale composés de membres de l’équipe spéciale et d’experts – chargés a) des indicateurs et données pour les évaluations de la Plateforme, b) de l’infrastructure en ligne à l’appui des besoins en matière de gestion des données et de l’information, et c) de favoriser la production de nouvelles connaissances. L’équipe spéciale a tenu sa troisième réunion à Bonn (Allemagne), du 13 au 16 juin 2016, et a travaillé entre les sessions, essentiellement par l’intermédiaire des trois groupes de travail.
4. La section I de la présente note décrit l’état d’avancement des travaux des trois groupes de travail, tandis que la section II souligne les mesures proposées pour la Plénière. Le projet de plan de travail pour 2017 et 2018 est énoncé dans l’annexe à la présente note. Des informations complémentaires sur ces travaux et sur d’autres activités entreprises depuis la quatrième session de la Plénière figurent dans la note d’information du secrétariat faisant le point sur les travaux relatifs aux connaissances et aux données (produits 1 d) et 4 b)) (IPBES/5/INF/5). Un projet de décision sur les connaissances et les données est présenté dans la note du secrétariat sur les projets de décisions pour la cinquième session de la Plénière (IPBES/5/1/Add.2).

I. Progrès accomplis à ce jour et projet de plan de travail pour 2017 et 2018

A. Indicateurs et données pour les évaluations de la Plateforme

1. Étant chargée de formuler des avis sur les indicateurs et les mesures à utiliser pour les produits de la Plateforme ainsi que sur les normes à appliquer pour recueillir et gérer les données qui leur sont associées, l’équipe spéciale sur les connaissances et les données a dressé une liste d’indicateurs de base, que les auteurs d’évaluations sont priés d’utiliser dans le cadre des évaluations régionales et de l’évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. La liste des indicateurs de base a été établie en utilisant un ensemble strict de critères et a été approuvée par le Groupe d’experts multidisciplinaire à sa septième réunion, tenue à Bonn en juin 2016. Des informations sur ces critères sont énoncées dans la note d’information IPBES/5/INF/5, avec la liste des indicateurs de base approuvés. L’utilisation de ces indicateurs de base permet la comparaison directe entre les quatre évaluations régionales et entre les évaluations régionales et l’évaluation mondiale, et garantit un examen minutieux des éléments quantitatifs pris en considération dans les évaluations de la Plateforme. De surcroît, une liste plus longue d’indicateurs majeurs qui sont portés à l’attention des auteurs d’évaluations a été communiquée à ceux-ci pour leur donner un aperçu du large éventail d’indicateurs disponibles.
2. En 2016, le groupe de travail sur les indicateurs et données pour les évaluations de la Plateforme, avec l’aide du groupe d’appui technique pour l’équipe spéciale sur les connaissances et les données, a créé un site Web qui fournit aux auteurs d’évaluations des ressources telles que des fiches d’information, des données, des images et des textes explicatifs pour l’ensemble des indicateurs de base et, dans certains cas, pour l’ensemble des indicateurs majeurs. Cet appui aux auteurs a été rendu possible par les contributions en nature d’un certain nombre d’organisations qui ont mis au point des indicateurs de base et majeurs, tels que décrits dans la note du secrétariat sur le budget et les dépenses pour la période 2014-2018 (IPBES/5/10). Les auteurs d’évaluations ont été incités à prendre contact avec le groupe d’appui technique pour les connaissances et les données afin d’obtenir un appui spécifique concernant l’utilisation des indicateurs de base et majeurs.
3. Les auteurs d’évaluations ont également reçu une liste préliminaire d’indicateurs socioéconomiques pour les trois éléments du cadre conceptuel de la Plateforme intitulés les « bienfaits de la nature pour l’homme », une « bonne qualité de vie » et les « institutions, les systèmes de gouvernance et autres facteurs indirects de changement ». Cette liste préliminaire complète la liste des indicateurs de base pour les évaluations régionales.
4. Le groupe de travail et le groupe d’appui technique ont l’intention de continuer à apporter un appui aux auteurs des évaluations régionales (2017), et d’intensifier l’appui à l’évaluation mondiale (2017-2018). Ils proposent en outre de poursuivre les travaux sur la sélection de nouveaux indicateurs socioéconomiques adaptés à l’évaluation mondiale, sur l’élaboration connexe de trames de scénarios et, par la suite, sur la communication de fiches d’information, de données et de documents visuels (2017-2018).

B. Infrastructure en ligne à l’appui de la gestion des données et de l’information

1. Étant chargée, d’une part, d’aider le secrétariat à superviser la gestion des données, informations et connaissances utilisées pour réaliser les produits de la Plateforme, de façon à garantir leur disponibilité à long terme et, d’autre part, de déterminer comment l’accès aux données, informations et connaissances existantes peut être amélioré, de façon à assurer leur disponibilité pour appuyer les travaux de la Plateforme, l’équipe spéciale sur l’infrastructure en ligne à l’appui des besoins en matière de gestion des données et de l’information a, depuis la quatrième session de la Plénière, conceptualisé et supervisé le développement de l’infrastructure en ligne sur le site Web de la Plateforme. L’infrastructure permet aux experts de la Plateforme d’obtenir des informations clés relatives à leurs travaux, y compris des documents officiels pertinents, des catalogues de la Plateforme, des produits livrables et autres produits, et leur offre la possibilité de prendre contact avec les experts et parties prenantes concernés.
2. Il est proposé de mener une enquête auprès des utilisateurs de l’infrastructure en ligne afin de déterminer leurs besoins, leurs priorités et leurs attentes, et de permettre d’affiner les fonctionnalités de l’infrastructure en 2017. L’infrastructure sera régulièrement mise à jour afin d’y inclure les produits livrables et autres produits de la Plateforme à mesure qu’ils seront disponibles. L’infrastructure doit être développée afin de centraliser les principales informations concernant les évaluations et autres produits livrés par la Plateforme au cours de la période 2017-2018.

C. Favoriser la production de nouvelles connaissances

1. Étant chargée, d’une part, d’aider le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire à examiner les besoins et les lacunes en matière de connaissances, déterminés grâce aux études de cadrage et aux évaluations de la Plateforme, et de favoriser la production de nouvelles connaissances et données et, d’autre part, d’aider le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire à organiser des dialogues avec des organisations scientifiques, les décideurs et les organismes de financement, et à entreprendre d’autres activités pour répondre aux besoins recensés dans le programme de travail, l’équipe spéciale sur les connaissances et les données a, depuis la quatrième session de la Plénière, élaboré sous la direction du Bureau et du Groupe d’experts un processus pour favoriser la production de nouvelles connaissances.
2. Le processus suivant en trois étapes est proposé pour favoriser la production de nouvelles connaissances : a) recenser les lacunes en matière de connaissances, d’informations et de données dans le programme de travail de la Plateforme ainsi que dans les évaluations menées à bien; b) organiser des consultations sur ces lacunes et définir, avec la communauté scientifique, les domaines prioritaires pour la production de nouvelles connaissances; c) adapter ces domaines de recherche prioritaires aux institutions potentiellement favorables au financement de la recherche et les communiquer à ces organismes de financement, principalement lors de réunions bilatérales. Dans ce contexte, la définition des lacunes en matière de connaissances inclut les lacunes du point de vue des informations et des principales données se rapportant à la biodiversité mondiale.
3. Dans le cadre de la première étape, l’équipe spéciale a élaboré un questionnaire en ligne. Lors d’une première série de consultations, ce questionnaire a été communiqué aux coprésidents et aux principaux auteurs coordonnateurs des évaluations achevées ou en cours au 10 octobre 2016. Il a abouti à une série de propositions concernant les domaines de recherche prioritaires, fondées sur les résultats de l’évaluation thématique des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire. Les réponses reçues ont également indiqué que le processus d’évaluation n’était pas encore suffisamment avancé pour définir les domaines de recherche prioritaires à partir de l’évaluation mondiale et des évaluations régionales de la dégradation et de la restauration des terres.
4. Il est donc envisagé de diffuser le questionnaire une nouvelle fois, avec des indications plus précises de la part du Groupe d’experts multidisciplinaire et avec le soutien technique du secrétariat, vers le milieu de l’année 2017, pendant la mise au point des deuxièmes versions des projets de rapport sur l’évaluation régionale de la dégradation et de la restauration des terres et l’élaboration de la première version du projet de rapport sur l’évaluation mondiale. Pour veiller à ce que les domaines de recherche prioritaires proposés tiennent compte de tous les produits pertinents de la Plateforme, il sera rappelé aux experts qu’afin de recenser les lacunes en matières de connaissances, il convient de déterminer la disponibilité des savoirs autochtones et locaux pertinents; des méthodologies applicables aux valeurs et à la détermination de la valeur, scénarios et modèles; et des outils et méthodes d’appui à l’élaboration de politiques pour évaluer leur efficacité. En ce qui concerne les scénarios et modèles, la Plénière a, dans sa décision IPBES-4/1 (section V et annexe V), chargé le groupe d’experts de faciliter l’élaboration par la communauté scientifique au sens large de scénarios et de modèles en vue des futurs travaux de la Plateforme, et des travaux à ce sujet sont en cours (voir IPBES/5/INF/2).
5. Il est prévu de recueillir les avis de la communauté scientifique sur les domaines prioritaires proposés pour la production de connaissances, résultant des deux premiers cycles d’enquête, et ce, au cours du deuxième semestre de 2017, avant d’engager la collaboration ciblée avec les organisations potentiellement favorables au financement de la recherche, comme les membres du Belmont Forum, fin 2017 et début 2018. Cette première série de consultations servira à expérimenter le processus visant à favoriser la production de nouvelles connaissances.
6. Le processus sera répété à l’issue des évaluations régionales et de l’évaluation de la dégradation et de la restauration des terres, pendant l’élaboration de la deuxième version du projet de rapport sur l’évaluation mondiale en 2018 et 2019.

II. Mesures proposées

1. La Plénière souhaitera peut-être examiner, en vue de son éventuelle approbation, le projet de plan de travail de l’équipe spéciale sur les connaissances et les données pour 2017 et 2018, qui figure en annexe. La Plénière est également invitée à communiquer tout commentaire et conseil sur la mise en œuvre du plan de travail et, à cet égard, sur les informations figurant à la section I ci-dessus.

Annexe

Projet de plan de travail pour 2017 et 2018

| *Activité* | *2e trimestre 2017* | *3e trimestre 2017* | *4e trimestre 2017* | *1er trimestre 2018* | *2e trimestre 2018* | *3e trimestre 2018* | *4e trimestre 2018* | *1er trimestre 2019* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Appui aux experts travaillant sur les évaluations relatives à la sélection et à l’utilisation des indicateurs, mesures et données associées | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Enquête relative à l’utilité de l’infrastructure en ligne et à son affinement | x | x | x |  |  |  |  |  |
| Mise à jour de l’infrastructure en ligne en fonction des produits concrets de la Plateforme | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Développement de l’infrastructure en ligne afin de centraliser les principales ressources liées aux produits de la Plateforme |  | x | x | x | x | x | x | x |
| Recensement des lacunes en matière de recherche, apparaissant dans le contexte des évaluations menées à bien et en cours | x |  |  |  | x |  |  |  |
| Consultations relatives aux domaines prioritaires proposés pour la production de connaissances | x | x |  |  |  | x |  |  |
| Collaboration avec les organisations potentiellement favorables au financement de la recherche en ce qui concerne les domaines prioritaires pour la production de connaissances |  |  | x | x |  |  | x | x |
| Autres activités liées aux connaissances et aux données à l’appui des experts de la Plateforme chargés des évaluations | x | x | x | x | x | x | x | x |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

1. IPBES/5/1/Rev.1. [↑](#footnote-ref-1)